



Université de Carthage
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Nabeul

Appel à Candidature aux Mastères de la FSEG Nabeul : 2019-2020

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Nabeul organise un concours d'accès aux mastères de recherche et professionnels pour l'année universitaire **2019-2020** selon les conditions et le calendrier suivants :

1. Mastères concernés

Mastères	Capacité d'accueil
Mastère de recherche Economie : Monnaie Finance Banque (MRMFB)	30
Mastère de recherche : Finance des Entreprises et des Marchés (FEM)	40
Mastère de recherche : Marketing (MKG)	35
Mastère professionnel : Ingénierie Economique et Financière (IEF)	40
Mastère professionnel : Techniques Comptables et Fiscales (TCF)	40
Mastère professionnel : Ingénierie des Systèmes d'Information et des Connaissances (ISIC)	45
Mastère professionnel : Marketing Touristique (MT)	30

2. Conditions d'accès aux mastères

- Les candidatures sont ouvertes à tous les étudiants titulaires des licences de la spécialité et des licences équivalentes.
- Sont également acceptées les candidatures des étudiants titulaires d'un diplôme de maîtrise de l'ancien régime de l'enseignement supérieur.
- L'étudiant ne peut candidater que pour un seul mastère.
- Un seul redoublement est toléré durant les années d'études en licence ou maîtrise.
- Les mastères de recherche peuvent recevoir des candidats ayant une licence appliquée.
- Les mastères professionnels peuvent recevoir des candidats ayant une licence fondamentale.

3. Etapes à suivre

Etape 1 : Préinscription en ligne : *du 23 Août au 15 septembre 2019*

Toute candidature doit passer par une étape de préinscription en ligne. La procédure de préinscription est disponible en ligne sur le site de la faculté (<http://www.fsegn.rnu.tn/>). Le candidat est appelé à transmettre toutes les informations requises pour sa préinscription. A ce stade, aucun document n'est demandé à être fourni dans le dossier de candidature. [L'étudiant est tenu d'imprimer la confirmation de sa préinscription.](#)

Etape 2 : Déclaration de la liste des candidats présélectionnés : *du 16 au 18 septembre 2019*

Après évaluation de toutes les candidatures soumises, le comité de suivi des mastères rend publique sur le site web de la faculté la liste des candidats présélectionnés (la proclamation des résultats se fera séparément pour chaque mastère et au plus tard le 18 septembre 2019). La présélection se fait sur la base d'un quota par institution et en fonction du score d'admission le plus élevé.

Score d'admission = Moyenne des trois ans de la licence *divisée* par trois $\{(M_1+M_2+M_3) / 3\}$, plus (+0,5) point pour chaque réussite en session principale, moins un (-1) point en cas de redoublement (un seul redoublement est toléré).

Possibilité de **Test** (écrit et oral) pour les candidats présélectionnés.

En cas de Test : **Score Final** = **Score d'admission** x 70% + **Test** x 30%

Il est à noter que les étudiants qui n'ont pas encore leurs résultats de troisième année licence doivent dupliquer provisoirement leur moyenne de 2^{ème} année (M₂).

* Le passage de test est obligatoire **uniquement** pour les candidats présélectionnés aux mastères suivants :

*MP en Marketing Touristique : **entretien oral**

*MP en Ingénierie des Systèmes d'Information et des Connaissances : **entretien oral et test écrit**

Les dates de différents tests seront affichées ultérieurement sur le site web de la Faculté

Etape 3 : Dépôt du dossier d'inscription : *Date limite le 25 Septembre 2019*

En vue de finaliser son inscription, chaque candidat présélectionné doit déposer un dossier complet au bureau d'ordre de la faculté ou en l'envoyant par courrier (Rapide poste le cachet de la poste faisant foi) en respectant le modèle sur site au plus tard le **19 septembre 2019**. **Toute fausse déclaration implique l'annulation de l'inscription.** Le dossier est composé des documents suivants :

- Une copie de la *carte d'identité nationale* ou du passeport (pour les étrangers).
- Une *copie conforme du bac ; des diplômes* déclarés dans le formulaire de préinscription.
- Une *copie conforme des relevés de notes* et le cas échéant des retraits d'inscriptions et de toutes les années du parcours universitaire déclarés dans le formulaire de préinscription.
- **Deux (02) enveloppes timbrées** libellées au nom et à l'adresse du candidat et affranchies au tarif en vigueur.
- Une *photo d'identité* du candidat.

Etape 4 : Déclaration des résultats définitifs : *Le 29 Septembre 2019.*

Déclaration des *listes définitives des candidats acceptés* sur le site web de la faculté aura lieu au plus tard le 23 septembre 2019.

4. Dates à retenir

Calendrier 2018-2019	
Date	Etapes
15 septembre 2019	Date limite <i>de dépôt des candidatures</i> (aucune demande ne sera acceptée après cette date).
18 Septembre 2019	Déclaration de la <i>liste des candidats présélectionnés</i> (sur le site web de la faculté)
25 Septembre 2019	Date limite de <i>réception des documents</i> nécessaires à l'inscription des candidats présélectionnés.
29 Septembre 2019	Date limite de déclaration des <i>listes définitives des candidats acceptés</i> (sur le site web de la faculté)